Licence professionnelle Manager et développer une TPE / PME du secteur paysage

Code RNCP : 30122

Diplôme de niveau 6

Objectifs de la formation

Devenir responsable de projets ou chef d'entreprise ou responsable de site

- **Management de projets (de la conception à la réalisation)**
- **Management d'équipes**
- **Concepteur de plans commerciaux**
- **Créateur d'entreprise ou de service**
- **Gestionnaire (de chantiers, de projets, de site ...)**
- **Gestionnaire de la communication, du marketing**
- **Gestion de la clientèle et des fournisseurs**
- **Gestionnaire des transitions écologiques**

Modalités Pédagogiques

- Etude de cas
- Travaux pratiques en équipe
- Plateforme de cours à distance
- Explicitation de stratégies entrepreneuriales

Modalité de validation / Nom du certificateur

Le diplôme est délivré par le CNAM entreprise.
Validation des différentes Unités avec l'obligation d'avoir la moyenne en projet tuteuré et le mémoire professionnel

Durée et Rythme de la Formation

- 600 heures en centre
- Alternance régulière : 1 semaine par mois en centre mais en respectant la saisonnalité du secteur (périodes jaunes sur le planning)

Nos différences

- Alternance en accord avec la saisonnalité des entreprises du vivant
- Participation des professionnels du paysage dans les cours
- Possibilité de réaliser une partie de la formation en distanciel
- Travaux en équipe et en relation avec l'entreprise support

Modalité de sélection

Sur dossier d'inscription et validation par la commission de sélection (réponse dans la semaine qui suit la commission)

Public ciblé / Pré-requis

- Titulaire d'un BAC + 2
- Déclarés aptes par la Médecine du travail
- Aimer le travail en extérieur, disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels
- Esprit managériale

Voie de Formation

Formation en alternance en 1 an (contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou de reconversion)

Conditions d'inscription

- L'inscription est validée par la commission de sélection (CNAM-CFPPA)
- La formation est conditionnée par la signature d'un contrat d'alternance
- Inscription après la rentrée possible, conditionnée selon l'avancée pédagogique de la formation.

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences »

Chargée d'Ingénierie
07 63 74 80 17
02 48 70 55 15
bourges@cfppa.fr
Le Sollier CS18
18570 Le Subdray

Version Avril 2024

Modalités et délais d'accès

- L'entrée en formation peut se faire de septembre à novembre
- Possibilité de mixer distanciel et présentiel

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Accompagnement Personnalisé Individuel
- Présence d'une Référente Handicap dans le centre
- Partenariat avec des structures adaptées : CFAS, MDPH, URAPEDA…
- Salles de cours accessibles aux personnes à mobilité réduite. Par contre en entreprise, cela relève de l'exceptionnel.

Modalité d'Adaptation

A l'entrée en formation, chaque alternant a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation

Principaux débouchés

- Chef d'entreprise
- Manager junior / responsable de site
- Conducteur de travaux
- Chef de chantier

Suite de parcours possibles

- Écoles Supérieures du Paysage (ingénieur paysagiste d'État)
- Masters (en paysage, urbanisme, environnement)

Information sur la rémunération de l'Apprenti(e)

La rémunération des appenti(e)s est fixée en % du SMIC au 1er Janvier 2024 selon l'âge et l'année de formation (barèmes nationaux). Le niveau licence correspond à une 2ème année

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti	% du smic
Apprenti intégrant pour la première fois l'apprentissage	18-20 ans	51% (901.13€)
	21 à 25 ans	61% (936.47€)
	26 ans et plus	100% (1 766.92€)
Apprenti en 3ème année de contrat d'apprentissage	18-20 ans	67% (1 183.84 €)
	21-25 ans	78 % (1 378.2€)
	26 ans et plus	100% (1 766.92)

Aide de 6 000 € pour l'entreprise + un complément OCAPIAT de 1 200 €

Les tarifs de formation

7 300 € au 15 Octobre 2023
Pris en charge à 100% par les OPCO de l'entreprise

Contenus Principaux de la formation

- Connaissance et culture du secteur (approche RSE) - 20 h
- Veille stratégique et concurrentielle - 40 h
- Enjeux des transitions écologiques : comprendre et agir - 30 h 100% distanciel
- Intégrer les enjeux de transitions écologiques dans les pratiques professionnelles - 30 h
- Mémoire professionnel - 40 h
- Comptabilité et gestion - 60 h
- Processus et organisation de l'entreprise - 20 h
- Management + Management de projet - 40 h
- Gestion des hommes et management - 40 h
- Langue : anglais professionnel - 50 h
- Mercatique (élaborer un plan marketing autour de l'entreprise support) - 40 h
- Créativité Innovation (élaborer un Business Model et le promouvoir) - 30 h
- Négociation commerciale (concevoir et assurer un plan commercial) - 20 h
- Droit des affaires - 40 h
- Projet Tuteuré (un projet sollicité par l'entreprise, travaillé par l'alternant en collaboration avec les enseignants) - 120 h

Modalités d'évaluation

- Travail d'investigation mené en relation avec l'entreprise
- Analyse stratégique en relation avec le projet ou l'entreprise dans laquelle se trouve le stagiaire ou issue d'une étude de cas
- Analyse financière d'un projet ou l'entreprise dans laquelle se trouve l'alternant (ou étude de cas) et préconisations
- Analyse d'une organisation/de ses process tirée de la réalité dans laquelle se trouve l'alternant ou à partir d'une étude de cas
- « synthèse AGIR projet », onglet 11 de l'outil AGIR (50 %) + Présentation orale de cette synthèse (50%),
- « synthèse AGIR compétences», onglet 19 de l'outil AGIR (50 %) + Présentation orale de cette synthèse et plus particulièrement des compétences que va requérir le projet (50%)
- Plan marketing tiré de la réalité dans laquelle se trouve l'alternant ou issu d'une étude de cas
- Les livrables seront évalués par l'enseignant
- Plan d'action commerciale tiré de la réalité dans laquelle se trouve l'alternant ou issu d'une étude de cas
- Implication dans le travail collectif, étude de cas (30%) + Analyse d'un contrat tiré de la réalité de l'entreprise à défaut étude de cas (40%)+ Questions de cours (30%).

Date d'échéance de l'enregistrement

01-01-2025

Site Spécifique
Licence Paysage

Chargée d'Ingénierie
07 63 74 80 17
02 48 70 55 15
bourges@cfppa.fr
Le Sollier CS18
18570 Le Subdray

Version Avril 2024